

DINER DE GALA

MERCREDI 25 MARS 2026

Le salon EUROCOAT est l'occasion de faire le point sur les dernières innovations proposées dans le domaine des Coatings, avec également le Congrès Technique organisé en son sein et destiné à l'ensemble des acteurs de la profession, qu'ils soient dirigeants, ingénieurs, techniciens, acheteurs... C'est aussi l'opportunité d'**élargir son réseau de connaissances et de renforcer des liens existants.**

Le **dîner de Gala** organisé par l'AFTPVA le mercredi 25 mars permet de prolonger ces opportunités dans un cadre convivial et amical, et dans un lieu atypique qu'est le **Musée du Vin** à Paris, facilement accessible depuis la Porte de Versailles, et où nous espérons vous y retrouver nombreuses et nombreux.

Compte-tenu d'un nombre de places limitées (150 convives), nous vous recommandons de réserver vos places à l'avance.



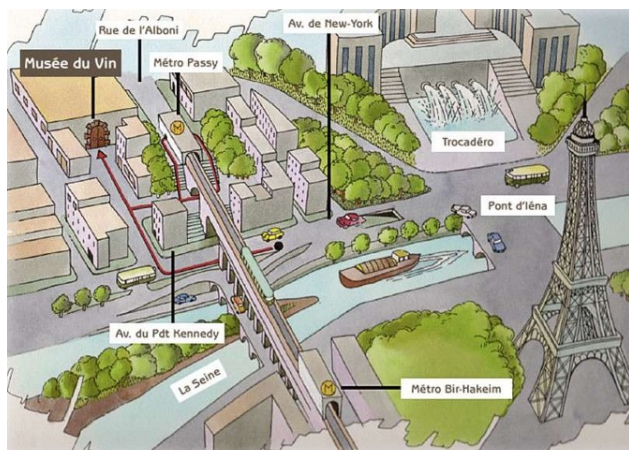
PROGRAMME

- Accueil à partir de **18h30**.
- Visite libre du **Musée du Vin**.
Découvrez la collection exceptionnelle d'outils et d'objets se rapportant aux travaux de la vigne et du vin, située dans une ancienne carrière de calcaire, exploitée entre le XIII^e et le XVIII^e siècle.
- **Apéritif à partir de 19h30 suivi du dîner.**
Tables de 6 ou 8 personnes.
- Après le dîner, possibilité de **visiter le Musée, prendre un verre ou faire des achats à la boutique.**
- Clôture à **minuit**.

📍 où ?

Le M. Musée du vin
— PARIS

5 Square Charles Dickens 75016 Paris
Métro Passy (ligne 6)



BULLETIN D'INSCRIPTION

- **Tarif unitaire : 130 €** (TVA 20 % incluse)
- **À partir de 8 places et plus : tarif unitaire 125 €** (TVA 20 % incluse)

En cas de menu spécifique, merci de préciser

☐ Végétarien (ni viande, ni poisson)

☐ Allergies _____

☐ Autre _____

Inscription en ligne (aftpva.org) ou bulletin envoyé à secretariat@aftpva.org

Nom _____

Prénom _____

Société _____

TVA N° _____ SIREN N° _____

Adresse* _____

Tel. _____ E-mail _____

Nombre de places _____

Date & Signature

**Une facture sera envoyée à réception du bulletin d'inscription.*

Aucun paiement ne sera remboursé suite à une annulation après le 10 mars 2026.